

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 24/10/2025 - B2025/022738 - 2017 B 01178 - 830 195 517 - AROME

Désignation de l'entreprise		SAS AROME		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		44 RUE GUYNEMER		38100 GRENOBLE			
Numéro SIRET *		8 3 0 1 9 5 5 1 7 0 0 0 2 4		Durée de l'exercice en nombre de mois * [1 2]			
				Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 4]			
				Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 3]			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2			
				Net 3			
				Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	50 264	030	22 481	27 783	
	Immobilisations financières * (1)	040	931 854	042	3 000	928 854	
	Total I (5)	044	982 118	048	25 481	956 636	673 840
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	132 768	070	72 000	60 768	23 808
	Autres * (3)	072	17 505	074		17 505	211 344
	Valeurs mobilières de placement	080	20 000	082		20 000	48 500
	Disponibilités	084	78 623	086		78 623	94 136
	Charges constatées d'avance *	092	1 137	094		1 137	1 074
	Total II	096	250 033	098	72 000	178 033	378 861
	Total général (I+II)	110	1 232 151	112	97 481	1 134 669	1 052 701
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			200 000		200 000
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			505		100
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			52 719		45 019
	Report à nouveau	134					
	Resultat de l'exercice	136			118 813		8 105
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142			372 037	
	Total II	154					
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156			69 944		123 576
	Emprunts et dettes assimilées	164					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166			9 177		14 199
	Fournisseurs et comptes rattachés	169			26 939		18 679
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	172	25 628		655 621		642 235
	Comptes courants d'associés	175			950		788
	Autres dettes	174					
	Produits constatés d'avance	176			762 632		799 477
	Total III	176			762 632		799 477
	Total général (I + II + III)	180			1 134 669		1 052 701
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		246 789
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SAS AROME

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le				Néant	*					
		13	1	2	2	0	2	4	13	1	2	2	0	2	3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				210								
	Production vendue	} biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215			214								
			services *	217			218		171 135		166 152					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222										
	Production immobilisée *							224								
	Subventions d'exploitation reçues							226								
	Autres produits							230		3			10 077			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232					171 138			176 228			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234							
		Variation de stock (marchandises) *							236							
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238								
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240								
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242		21 332			35 289			
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		507		244		704			15 733			
Rémunérations du personnel *								250		6 750			6 750			
Charges sociales (cf. renvoi 380)								252		5 491			5 600			
Dotations aux amortissements *		(dont amortissement du fonds de commerce)		255				254		10 192			10 613			
Dotations aux provisions								256		72 000						
Autres charges		} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259				262		14		143			
				260												
Total des charges d'exploitation (II)				264					116 483			74 128				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270					54 654			102 100				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)							280		111 330		79 005				
	Produits exceptionnels (IV)							290		2		321 070				
	Charges financières (V)							294		40 173		76 825				
	Charges exceptionnelles	} dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		347				300		7 000		406 981			
				348												
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306								10 264				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310					118 813			8 105				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312				118 813	314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318											
	Provisions non déductibles *				322											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324											
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			330		24 730					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999											
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997											
Déductions	Entrepise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. septies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		342			
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodécies)	991								
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septies)	992		350	150 242		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septies)	993								
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	352					354	6 698		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		Déficit col. 2									
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :											360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	370					372	6 698			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quatrin

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 134 669.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 171 135.00 Euros et dégagant un bénéfice de 118 813.09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	49 217		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 047		
TOTAL	50 264		
Autres participations	645 865		478 407
TOTAL	645 865		478 407
TOTAL GENERAL	696 129		478 407

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			49 217	49 217
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 047	1 047
TOTAL			50 264	50 264
Autres participations		192 418	931 854	931 854
TOTAL		192 418	931 854	931 854
TOTAL GENERAL		192 418	982 118	982 118

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		12 084	9 843		21 928
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		205	349		554
TOTAL		12 289	10 192		22 481
TOTAL GENERAL		12 289	10 192		22 481
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	9 843				
Matériel de bureau informatique mobilier	349				
TOTAL	10 192				
TOTAL GENERAL	10 192				

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	200.0000	1 000			1 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	442 876
Autres créances	6 097
Total	448 973

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	237
Emprunts et dettes financières diverses	34 642
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 056
Dettes fiscales et sociales	12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 419
Total	39 365

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 137
Total	1 137

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SASU LEVEL	4 213	30.00	435
- SCI LA PIERRE ET AMITIE	101 584	99.00	10 748
- CEFIMMO GESTION	236 635	100.00	31 234
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- FONCIERE COLBERT 5	68 598	50.00	36 551
- AIGLE	54 764	33.30	68 619
- FONCIERE ABE	238 413	15.00	47 480
- VILLA JEAN	27 557	15.00	26 057
- CLOS MARTIN	1 000	10.00	
- ALPA JAURES	4 202	10.00	5 202
- FONCIERE RDG	290 932	20.00	124 498
- 125 PLACYRE	9 986	25.00	6 425
- VILLA CLAIRE	121 734	10.00	122 734
- 2JA		50.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

AROME
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 44 Rue Guynemer
38100 GRENOBLE
830 195 517 RCS GRENOBLE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 118 813,09 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	118 813,09 euros
A la réserve légale	5 940,65 euros

Solde	112 872,43 euros
En totalité au compte « autres réserves »	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jérôme AUBRETON

